

CRISE SANITAIRE

BILAN D'UN PLAN DE RELANCE AUDACIEUX

Avec un plan de relance audacieux de près de 3,5 millions d'euros soutenu par la Province du Brabant wallon, la Commune a voulu être présente auprès des nombreux secteurs touchés par la crise sanitaire, mais aussi des citoyens. Pas moins de 46 mesures ont été décidées, appliquées et certaines ont même été prolongées.



Après le succès rencontré par l'intervention communale sur l'addition payée au restaurant, la mesure démarrée en juin a été prolongée jusqu'au 31 août.

Pour rappel, pour toute addition d'un montant supérieur à 35 € par personne (après 18h), les clients pouvaient bénéficier d'une réduction de 20 € sur le total de l'addition. Au total, ce sont plus de 3.000 attestations délivrées par la 20^{ème} de restaurants participant qui ont ainsi été traitées par l'Administration.

La Commune est également intervenue dans les frais liés aux dépenses sanitaires pour l'Horeca, ce secteur ayant été soumis à un protocole sanitaire particulier et à une reprise plus tardive.

On se souvient aussi de la distribution de masques à grande échelle. Une mesure largement appréciée par toute la population. Un tour de force également puisque la Commune a réussi à distribuer un masque de protection à l'ensemble des Brainois, le 1^{er} mai 2020, avant le déconfinement.

Lors de la réouverture des coiffeurs suivie du redémarrage des métiers de contact, la

Commune a offert des détecteurs de CO₂ pour les aider à accueillir leur clientèle dans des conditions de sécurité optimales.

En partenariat avec la Province du Brabant wallon, la Commune a soutenu l'activité culturelle en souffrance depuis le début de la pandémie à travers l'opération « Place aux Artistes » : une 30^{ème} d'animations ont été proposées en 2020 et 70 en 2021.

Une aide financière de 10.000 € a été accordée aux entreprises par l'intermédiaire du Cercle du Lion avec l'organisation d'une réunion de networking visant à mettre en avant les atouts des entreprises en difficulté et à activer les leviers du réseautage ainsi qu'à les promouvoir sur le plan médiatique.

Citons encore :

- L'augmentation de l'enveloppe prévue pour l'aide sociale à hauteur de 60.000 €
- La remise de loyers aux locataires de la Régie Foncière et Immobilière liés par des baux commerciaux.
- Le report et la suppression d'une dizaine de taxes communales pour un montant de plus de 2 millions d'euros. Il s'agit notamment de la taxe sur les dancings, celle sur la force motrice ou encore celle sur les panneaux publicitaires.
- L'intervention dans les frais engagés pour les événements sportifs annulés ainsi qu'un subside exceptionnel pour assurer la gratuité ou la quasi gratuité des salles aux clubs affiliés à la Maison des Sports.

- L'aide financière aux clubs victimes de préjudices économiques importants.
- L'aide financière à l'Association des Commerçants et Artisans de Braine-l'Alleud avec, notamment, un subside exceptionnel de 70.000 € pour la mise en place d'un système de chèque-cadeau, une opération visant à inciter les achats dans les commerces locaux, ainsi que l'organisation d'une tombola qui a permis d'offrir 8 vélos électriques et 14 trottinettes électriques.

5/12

JOURNÉE INTERNATIONALE DES VOLONTAIRES

Braine-l'Alleud compte plus de 300 associations actives dans de multiples secteurs. Elles ont recours à de très nombreux volontaires et, ce dimanche 5 décembre, la Journée internationale des volontaires les met tous à l'honneur. Merci à tous !



Vous souhaitez consacrer un peu de votre temps pour faire vivre notre tissu associatif, contactez Accueil et Orientation Volontariat A.S.B.L. au **02.384.69.45** ou **aov.brainelalleud@gmail.com**

→ N'hésitez pas également à pousser la porte de la Maison des Associations installée Grand-Place Baudouin I^{er}, 3 à 1420 Braine-l'Alleud. Vous pouvez les rejoindre au **02.854.05.95** ou **vieassociative@braine-lalleud.be**

DON DE SANG, DON DE VIE

Les dons de sang restent essentiels pour sauver des personnes accidentées ou traiter des patients atteints de leucémie ou d'hémophilie. À Braine-l'Alleud, la Maison Croix-Rouge organise différentes collectes tout au long de l'année. Comment se passe le don de sang ?



Pendant le don

Le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique et dure environ 15 minutes. Pendant le prélèvement, contractez les muscles à intervalles réguliers. À la fin du don, ne vous levez pas brusquement.

Après le don

Votre organisme va reconstituer en quelques heures le volume de sang qui vient d'être prélevé. Afin d'accélérer cette récupération, il est conseillé de boire dès la fin du prélèvement, mais aussi dans les heures qui suivent.

📞 INFOS: 0476.49.49.39

CALENDRIER 2022 (À CONSERVER)

Braine-l'Alleud // Centre

Salle La Closière

Rue Sainte Anne, 3 - 16h30 à 19h30

→ Vendredi 21 janvier, Vendredi 29 avril, Vendredi 29 juillet, Vendredi 28 octobre

Braine-l'Alleud // Ermite

Maison de Tous

Chée d'Alseberg, 704 - 16h30 à 19h30

→ Mercredi 19 janvier, Mercredi 27 avril, Mercredi 27 juillet, Mercredi 26 octobre

Braine-l'Alleud // Lillois

Espace Lilloisien

Grand Route, 337 - 17h00 à 20h00

→ Lundi 17 janvier, Lundi 25 avril, Lundi 25 juillet, Lundi 24 octobre

Braine-l'Alleud // Ophain

Salle des fêtes

Rue des Combattants, 3 - 17h00 à 19h30

→ Mardi 11 janvier, Mardi 26 avril, Mardi 26 juillet, Mardi 25 octobre

Braine-l'Alleud // St-Sébastien

Église Saint-Sébastien

Place Saint-Sébastien - 16h30 à 20h00

→ Jeudi 20 janvier, Jeudi 27 janvier, Jeudi 21 avril, Jeudi 28 avril, Jeudi 28 juillet, Jeudi 04 août, Jeudi 20 octobre, Jeudi 27 octobre

→ Mangez de préférence un repas léger et buvez 2 ou 3 verres d'eau. Ensuite, présentez-vous dans l'une des collectes, muni d'une pièce d'identité. Vous serez accueilli par des volontaires et des membres de l'équipe, qui vous inviteront à remplir un questionnaire médical.

→ Après avoir rempli le questionnaire médical, vous serez reçu pour un entretien médical strictement confidentiel, pour évaluer si le don ne représente pas un risque pour vous-même ou pour le receveur.

SAINT-NICOLAS

Saint-Nicolas se rendra dans le centre de BLA, Ophain et Lillois et distribuera des friandises aux enfants sages.

Le samedi 4 décembre de 13h à 17h

Liste des rues pour voir Saint-Nicolas (horaire approximatif)

- 13h15 > Proxy (Lillois)
- 13h30 > Grand Route (Lillois)
- 14h > Rue Alphonse Allard
- 14h30 > Chaussée Reine Astrid
- 15h > Av. Léon Jours, chée d'Alseberg et place Cardinal Mercier
- 16h > Rue Jules Hans
- 16h30 > Place du Quartier
- 16h45 > Place d'Ophain

Suivez aux mesures actuelles, il ne sera pas possible d'approcher le Grand Saint

Nous remercions nos partenaires

Proxy, Ferme Marc Gilot, BLA

https://www.brainecommerce.be

affiche réalisée par L'Artbre à l'Envers

BRÈVE

RESTEZ PRUDENTS



TRAVERSONS L'HIVER ENSEMBLE



Continuez à prendre soin de vous et des autres en respectant les mesures sanitaires afin d'éviter au maximum la propagation de la Covid-19.

📞 INFOS: 0800 14 689 ou www.info-coronavirus.be

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA PISCINE COMMUNALE

Afin de satisfaire aux normes de vidange bisannuelle, la piscine communale fermera ses portes du dimanche 5 décembre à 18h au lundi 20 décembre à 8h00 afin d'entretenir les bassins.

La législation régionale oblige en effet les gestionnaires de piscines publiques à vider complètement leur bassin tous les deux ans, soit au plus tard, pour celle de Braine-l'Alleud, en octobre 2022. Une date qui ne faisait pas l'affaire des clubs ni des écoles. Il a dès lors été décidé de procéder à cette vidange obligatoire de manière anticipée, à un moment qui occasionnera le moins d'inconvénients.



L'Échevin des Sports, Geoffroy Matagne n'a pas manqué de dénoncer ce règlement qui n'a plus lieu d'exister. Une règle impose déjà de renouveler 30 litres d'eau pour chaque nageur. À Braine-l'Alleud, on a choisi de la porter à 40 litres. L'eau est donc renouvelée entièrement tous les six mois. Les petites quantités qui sortent pratiquement en continu sont traitées : la chaleur de l'eau est récupérée pour chauffer; l'eau quant à elle est utilisée pour les

Cette obligation de vider les bassins de natation tous les deux ans n'existe plus en Flandre depuis 1995, et Bruxelles l'a abandonnée en 2002. L'arrêté du gouvernement wallon qui fixe cette règle, lui, date de 2013.

sanitaires plutôt que de finir directement à l'égout.

INFOS: 02.850.14.10 ou piscine@rca.braine-lalleud.be

RÉNOVATION

TRANSFORMATION DE LA VILLA DU PARADIS

C'est parti pour la rénovation de la villa du Paradis et sa transformation en brasserie. Il s'agit en effet de réaliser un établissement Horeca au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.

Le bâtiment actuel sera étendu avec une orangerie en métal et une verrière donnant sur une terrasse accessible aux PMR. Une extension en brique abritera les espaces techniques de sanitaires et les stocks.

Les travaux ont débuté le 25 octobre par les démolitions extérieures et le déshabillage des murs intérieurs.

Le démontage des toitures sera, lui,

terminé au début de ce mois de décembre. On passera ensuite à la réalisation du gros-œuvre avec les extensions, la pose des châssis, l'installation des nouvelles cloisons et le plafonnage.

Les finitions intérieures et les techniques (électricité chauffage, etc.) devraient nous amener aux portes de l'été.

Montant de cette rénovation : +/-1.000.000€ TVAC.



GRAVURE VÉLOS

La Commune de Braine-l'Alleud se soucie de la problématique des vols de vélos et souhaite encourager ses citoyens à faire graver le leur gratuitement. C'est la raison pour laquelle elle a investi dans l'achat d'un appareil de marquage et organise depuis juin 2018, des séances de gravure.

Étant donné qu'il faut compter une quinzaine de minutes par vélo, une dizaine de vélos sont gravés par séance. C'est pourquoi, il est demandé aux personnes intéressées de s'inscrire à la séance désirée via l'adresse e-mail : **mobilite@braine-lalleud.be**

Les dates pour 2022 sont :

19/01 • 16/02 • 16/03 • 20/04 • 18/05 • 15/06 • 20/07 • 17/08 • 14/09 • 19/10 • 16/11 • 14/12

Pour faire marquer son vélo, il faut impérativement se présenter avec sa carte d'identité et la facture d'achat du vélo. À défaut de facture originale, si vous achetez un vélo d'occasion, procurez-vous au minimum un acte écrit de vente ou cession auprès de votre revendeur.

Il est formellement déconseillé de graver les cadres en carbone ou en titane. Certains cadres de géométrie très spéciale ne peuvent pas être gravés sur le

tube de selle. Ils pourront éventuellement être gravés à un autre emplacement, ce qui est à voir sur place.

L'opération se déroule entre 13h et 15h30 dans le garage du bâtiment B de l'Administration communale, avenue du 21 Juillet, 1.

INFOS: 02.854.03.27 ou mobilite@braine-lalleud.be



PERMANENCE SPF SÉCURITÉ SOCIALE

Les prochaines permanences auront lieu les lundis 13 décembre 2021 et 10 janvier 2022 au rez-de-chaussée de l'Administration communale sur rendez-vous uniquement au 02.854.00.00.

Adresse :

avenue du 21 Juillet, 1 à 1420 BL'A

INFOS :

0800.987.99 • www.handicap.fgov.be

Notez que, depuis le 1^{er} janvier 2021, le SPF Sécurité sociale ne gère plus les demandes d'allocation pour l'Aide aux Personnes Âgées (à partir de 65 ans). En Wallonie, ce sont les mutuelles qui assurent la gestion des dites demandes, sous le contrôle de l'AVIQ.

COMITÉ D'ACQUISITION DU BW

Maison d'habitation (de rangée), unifamiliale, idéalement située dans Braine-l'Alleud, à rénover en profondeur, sise rue Planche aux Pêcheurs 43, sur parcelle cadastrée 4^{ème} division, section P, numéro 865 P0000, pour 50 m. RC 413 euros. Possible droits d'enregistrement réduits en fonction de la situation de l'acquéreur.

Vente au plus offrant. À partir de 100.000 €.

Visite jusqu'au 10/12/2021 sur RDV à convenir avec pascale.brehain@braine-lalleud.be ou au 02 854.02.83.

Offres à adresser par courrier recommandé au Comité d'acquisition du Brabant wallon (SPW) (Référence dossier : 25014/201/1)

INFOS :

Service public de Wallonie Finances
Comité d'acquisition du Brabant wallon
Chaussée des Collines 52
1300 - Wavre
Tél. : 010.47.00.00

ÉTAT CIVIL

Conformément au RGPD, les listes de naissances et de mariages paraissent dans l'Écho du Hain avec le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

NAISSANCES

- **GONÇALVES MORAIS** Helena, née le 12/10/21
- **BOWLES TERZIEVA** Anoushka, née le 13/10/21
- **KABANZA KABARE** Alia, née le 13/10/21
- **DZARIEV** Adam, né le 21/10/21
- **TRIBOLET WEETS** Abygaël, né le 23/10/21
- **DE KIMPE** Hugo, né le 24/10/21
- **VANHECKE LANSON** Fanny, née le 26/10/21
- **GODTS** Victor, né le 29/10/21
- **POLITIS L'HERMITE** Cloé, née le 29/10/21
- **CHERON PIMENTA MORAIS** Lina, née le 31/10/21
- **THOMAS** Alexandre, né le 31/10/21
- **OSEFE** Eliott, né le 01/11/21
- **BOUSSEMAERE** Linus, né le 02/11/21
- **SAPART** Hélène, née le 04/11/21
- **ROMEIN** Mathis, né le 05/11/21

MARIAGE

→ Samedi 11 décembre

DEMUYSER Damien et **VITELLARO** Laetitia
14h30

→ Samedi 18 décembre

MARQUES NETO David et
d'**ODEMONT** Caroline
11h30

MORELLE Henri et **SNOECK/REIS** Marie
12h30

DÉCÈS

- **SANDERSON** Albert, né le 02/10/37 et décédé le 08/09/21
- **BIART** Eliane, née le 09/08/30 et décédée le 19/10/21
- **REGINSTER** Lucie, née le 15/07/26 et décédée le 24/10/21
- **ANDRÉ** Evelyne, née le 01/07/44 et décédée le 25/10/21
- **PIJPAERT** Josiane, née le 05/04/55 et décédée le 25/10/21
- **VAN DYCK** Fredy, né le 01/03/34 et décédé le 25/10/21
- **HENRY DE FRAHAN** Bernard, né le 10/02/39 et décédé le 26/10/21
- **LOTROWSKA** Maurice, né le 08/11/30 et décédé le 26/10/21
- **PINTO DE OLIVEIRA** João, né le 17/07/81 et décédé le 28/10/21
- **SWAELENS** Leo, né le 21/03/30 et décédé le 28/10/21
- **BONNENGE** Renée, née le 06/07/27 et décédée le 30/10/21
- **CHAUDRON** Jean, né le 05/10/46 et décédé le 30/10/21
- **DELMOTE** Viviane, née le 29/04/55 et décédée le 31/10/21
- **GILOT** Henri, né le 31/10/26 et décédé le 01/11/21
- **BASSEM** Alain, né le 26/08/42 et décédé le 03/11/21
- **VANDEGOOR** Brigitte, née le 09/08/35 et décédée le 04/11/21
- **VANDELDELDE** Viviane, née le 02/03/55 et décédée le 04/11/21
- **FÉVRIER** André, né le 20/12/51 et décédé le 05/11/21
- **PASTUR** Marie/Laurence, née le 07/09/61 et décédée le 06/11/21
- **BABIKOW** Georges, né le 08/02/38 et décédé le 07/11/21
- **GRAFFIN** Denise, née le 10/01/45 et décédée le 07/11/21
- **D'OUTREMONT** Agnès, née le 17/11/27 et décédée le 10/11/21
- **LECLERCQ** Micheline, née le 15/04/46 et décédée le 10/11/21
- **SCOLAS** Monique, née le 07/01/30 et décédée le 10/11/21
- **STÉNUIT** Willy, né le 25/11/40 et décédé le 11/11/21
- **HUEZ** René, né le 04/06/42 et décédé le 13/11/21

